

TVA des actes médicaux et paramédicaux : les précisions de l'administration fiscale

Supprimé

De : Presse et Multimedia <presseetmultimedia@gmail.com>

Objet : Hébergement d'un document protégé par le droit d'auteur

Date : 16 octobre 2012 10:57:49 UTC+02:00

À : contact@apima.org

Madame, Monsieur,

Il a été porté à notre attention que votre site www.apima.org héberge un document protégé par le droit d'auteur et interdit à la reproduction extrait du site www.droit-medical.com dont nous avons la charge.

Ce document se situe à l'adresse

http://www.apima.org/img_bronner/121001_TVA_actes_medicaux_texte_droit_medical.pdf

Il s'agit d'un document PDF reprenant l'intégralité de l'article intitulé « TVA des actes médicaux et paramédicaux : les précisions de l'administration fiscale » visible à l'adresse <http://droit-medical.com/actualites/evolution/22763-tva-actes-medicaux-paramedicaux-precisions-administration-fiscale> publié le 10 octobre 2012.

Si nous ne pouvons que nous réjouir que nos écrits vous intéressent, nous devons néanmoins attirer votre attention sur le fait qu'ils ne sont possibles que grâce au trafic qu'ils génèrent sur notre site qui s'autofinance ainsi et qui n'est animé que par des bénévoles. Cela nous permet de garder notre indépendance à une époque où les conflits d'intérêts sont nombreux. Par conséquent, si nous sommes ravis qu'un lien vers notre site permette à vos lecteurs d'obtenir l'information qui vous semble utile, nous ne pouvons accepter l'utilisation d'un PDF réalisé sans autorisation, quand bien même ce document comporte un lien vers notre site.

La qualité de votre site et celle de vos différentes publications, ainsi que l'engagement dont vous faites preuve dans la défense de votre profession et la formation continue, montrent bien que le respect du travail d'autrui est l'une de vos préoccupations, vous comprendrez donc sans difficulté notre point de vue.

Dans ces conditions et conformément à la législation en vigueur, nous vous demandons de bien vouloir retirer sans délai ce document de vos serveurs et de ne plus l'utiliser.

Vous remerciant par avance de la suite favorable que vous voudrez bien donner à cette demande, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Bertrand Hue
Directeur de la publication
Presse et Multimedia SARL
Droit-medical.com

Réponse :

Comme vous le soulignez, vous avez parfaitement le droit de me demander de retirer le document.

Je trouve cela dommage, mais c'est votre choix : non seulement je cite Droit-Médical.com dans mon UG Zapping avec un lien direct, mais en plus j'ai mis le lien dans le fichier pdf qui est destiné à permettre à ceux qui le voudraient de sauvegarder ce texte sous une forme pratique.

Je n'ai ainsi pas l'impression d'empêcher la connexion à votre site, mais plutôt de l'encourager.

Mais encore une fois, c'est votre choix et le texte a disparu.

Docteur Claude Bronner
Rédacteur d'UG Zapping